

Votre contact pédagogique

(Accompagnement du stagiaire)

FRIZON Laure
laure.frizon@monatourisme.fr

Votre contact administratif

GARNIER Marie
marie.garnier@monatourisme.fr

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, vous pouvez vous adresser par mail à Camille Averty camille.averyt@monatourisme.fr ou par téléphone au 06 17 23 31 44. Nous aménagerons au mieux la formation.

LIEU : BORDEAUX (NON PMR)

DATE (S) :

27/04/2023	7:00	9:45	18:00	ESPACE TROIS TIERS
28/04/2023	7:00	9:45	18:00	ESPACE TROIS TIERS

DURÉE : 2,00 jour(s), 14:00 heures

EFFECTIF : De 6 à 12 participants

PUBLIC :

Salarié.e en charge de la taxe de séjour, Régisseur.euse

PREREQUIS :

Aucun prérequis

POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE : Questionnaire de pré-formation individuel envoyé en amont de la formation

FORMATEUR(S)/ TRICE(S) :

SYLVAIN	LANGER
RAPHAELLE	MIREMONT



- Structures de Nouvelle-Aquitaine éligibles à un financement OPCO : 300€/jour/personne
- Structures de Nouvelle-Aquitaine inéligibles à un financement OPCO : (Agents de la fonction publique territoriale et directeur d'EPIC) : 150€/jour/personne
- Structures hors Nouvelle-Aquitaine : 325€/jour/personne

Nb : en cas de formation distancielle, les séquences se cumulent pour former 1, 2 (ou plus) journées de formations. Le coût est à la journée.
Ex : 2 demi-journées = 1 journée (7h) / 7 séquences de 2h = 2 journées

CONTEXTE

Collecter la taxe de séjour sur son territoire, c'est bien.

La considérer comme une ressource dynamique au service du projet de développement touristique du territoire, c'est mieux !

Cette formation vous propose un cadrage réglementaire indispensable et de nombreuses clés pour animer le dispositif de la taxe de séjour.

Elle est animée par nos expairs pour être au plus proche du terrain et des réalités !

Théorie et pratique seront donc mêlées pour répondre à vos interrogations et imaginer la méthode de perception la plus efficiente pour votre territoire.

Formation conseillée en binôme : OT/collectivité ou coordonnateur/régisseur

Taux de satisfaction : 4/5 (2022)

Taux d'adéquation objectif / problématique: 4,3/5 (2022)

OBJECTIFS

Objectif professionnel

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de mener le dispositif "Taxe de séjour" sur son territoire pour en faire un levier de développement touristique

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondamentaux réglementaires de la taxe de séjour
- Créer une organisation efficiente pour la perception de la taxe de séjour et animer le dispositif avec les différents partenaires
- Appliquer des actions d'optimisation de la collecte à son contexte

PROGRAMME

Les fondamentaux réglementaires

Instauration, perception, régimes, tarifs, plateformes en ligne.

La méthodologie de mise en place d'un dispositif efficient pour la taxe de séjour

État des lieux, choix du régime, périodes de perception, échéances et modalités de reversement, gestion.

L'organisation de l'animation du dispositif

Lien avec la collectivité et le régisseur, affectation de la taxe, communication auprès des hébergeurs et des visiteurs, lien avec les plateformes en ligne.

L'observation de la taxe de séjour

Les indicateurs à mettre en place et la valorisation des chiffres.

L'optimisation de la taxe de séjour

Les actions à engager, les outils à utiliser.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

Exemples : démonstration, observation, exercices et études de cas

MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaires et travaux individuels